

VIII

Comment le saint Suaire a esté translaté du vaisseau d'yvoire en celuy d'or par le Roy Philippe, premier de ce nom (1082).

Il y a chartre en l'église de céans, soubz le signe et seau de Philippe, Roy de France, premier de ce nom, comme l'an de l'Incarnation M III^{xx} XII, par admonition divine et interpellation des frères de l'église de céans, principalement par la grande efflagitation et supplication de très dévotte et très vertueuse princesse Mathilde, reyne d'Angleterre, ledit Philippe a translaté et fait transporter, en présence de luy et de plusieurs évesques et infinie multitude de populaire, les dites reliques, le dimanche de *Lætare*, à la mi-careme, c'est assavoir ledit saint Suaire, que avoit apporté, comme dit est dessus, Charles le Chauve, monarque et empereur de Rome, dudit vaisseau d'yvoire en cestuy d'or, orné, muni et garny de plusieurs pierres précieuses que avoit par dévotion donné et envoyé ladite Mathilde, Reyne, à l'église de céans, après cérémonies de jeusnes, prières et oraisons observées et gardées l'espace de trois jours, tant par le susdit Roy Philippe que ses sujets, rendant cy-après graces à Dieu d'avoir accompli si très grand et excellent mystère. En recognoissance desquelles graces, il a donné et octroyé à l'église de céans les privilèges que ladite église a audit mi-karesme, que on appelle les trois jours du prévost, comme chacun le sait et cognoist. Et a esté audit vaisseau d'or, sans veoir visiter ne ouvrir depuis le dit an M III^{xx} XII jusques en l'an de l'Incarnation M V^e XVI que par l'ordonnance du roy, nostre sire, François, roy de France, premier de ce nom, à présent régnant, par la bonne et meure délibération de son conseil, comme appert par lettres de luy données, a esté ouvert et visité par Messieurs les Révérends Pères en Dieu, Foulcauld, évesque de Soissons, François de Hallwin, évesque d'Amiens, Jehan Olivier, abbé de Saint-Médard de Soissons, Nicholas Parent, abbé d'Ourscamp, Fr. Guillaume Parvy, confesseur du roy, nostre dit seigneur, et plusieurs qui a ce ont esté présens, affin que ce noble joyau et saint Suaire ne fut absconsé et mis hors de la cognoissance des bons et fidèles chrestiens, mais que chacun y ait ferme foy et stable croyance et que ledit reliquaire en soit plus révééré et honoré, desquelles choses nous doive faire et accomplir la grace de Dieu le Père, le Fils et Saint-Esprit. Amen.

D. BERTHEAU. *Histoire de Compiègne*. Biblioth. nat. ms. lat. 13.891, f^o 64.